

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°113 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 4 au 10 juin 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 10 juin 2018, au moins 495 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

0. INTRODUCTION..... 4

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE..... 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE..... 5

I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PAR DES AGENTS DU SNR ET DES PERSONNES NON IDENTIFIEES 6

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE 7

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS..... 7

I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE..... 8

I.6.VIOLATION DE LA LIBERTE DE CIRCULATION 8

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. ACTES D'INTIMIDATION..... 10

IV. CONCLUSION..... 11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FNL : *Front National de Libération*

IT : *Immatriculation Temporaire*

LM : *Lettres Modernes*

Mgr : *Monseigneur*

PJ : *Police Judiciaire*

RDC : *République Démocratique du Congo*

RN : *Route Nationale*

SNR : *Service National de Renseignement*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

UPD : *Union pour la Paix et la Démocratie*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 10 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 3 enlevées, 3 torturées, 12 arrêtées arbitrairement et 4 victimes de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavres retrouvés continue à être observé.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des arrestations sur base de vérification des cahiers de ménage sont devenues un phénomène de rançonnement de la population par des policiers.

Des actes d'intimidations sont signalés dans ce bulletin.

Des cas de justice populaire ont été relevés.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 7 juin 2018, un Imbonerakure du nom de Ryarahiye de la colline Kagege, zone Mukerwa, commune Busoni, province Kirundo, a été tué par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il a été accusé de s'accaparer seul des biens qu'ils ont pillés pendant les rondes nocturnes. Son corps sans vie a été retrouvé et enterré le 8 juin 2018. Les mêmes sources ajoutent que l'un d'eux du nom de Karori a été vu avec du sang sur ses habits et sur ses jambes puis il a été arrêté et détenu à la PJ Kirundo pour des raisons d'enquête. Les dirigeants communaux du parti CNDD-FDD ont préféré cacher les noms des présumés auteurs qui étaient avec la victime pendant cette nuit, ce que sa famille a dénoncé. Cette dernière commence à être terrorisée par les autorités communales, collinaires et par ces Imbonerakure de ne plus continuer ses lamentations.

I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kirundo

En date du 10 juin 2018, un corps sans vie d'Arthémon Ngendakuriyo, Imbonerakure, enseignant à l'ECOFO Kavomo, résidant au quartier Murama, commune Kirundo a été retrouvé le matin, à la 4^{ème} avenue du quartier Swahili dans la ville de Kirundo mais à côté de lui, il y avait des déchets noirs de vomissements. Selon des sources sur place, il avait passé la journée du 9 juin 2018 dans une fête des résultats du référendum avec les autres Imbonerakure. Selon les mêmes sources, il a été empoisonné par d'autres membres de son parti pendant cette fête car il avait été interrogé à la permanence du parti CNDD-FDD sur sa collaboration avec Honorable Hussein Radjabu. Arthémon Ngendakuriyo était membre de l'UPD-Zigamibanga avant d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 6 juin 2018, vers 20 heures, Alexis Niyonzima, âgé de 28 ans, a été tué par des gens non identifiés, en zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Alexis avait plusieurs fois affirmé recevoir des menaces. Les enquêtes policières sont en cours pour identifier l'auteur.

Une personne tuée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 7 juin 2018, vers 20 heures, des hommes non identifiés armés de fusils qui s'étaient faits passer pour des clients ont tué par balle Vincent Barishakarike, âgé de 48 ans, ex-FAB en retraite et originaire de la commune et province Bururi, exerçant le métier de taximan. Selon des sources sur place, il a été fusillé tout près du Lycée de l'Amitié sur la chaussée Mgr Buconyori, en zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie et il est mort sur le champ. Nos sources en zone Ngagara

révèlent que le véhicule de la victime a été conduit au bureau de la zone Ngagara. Les mobiles de cet assassinat restent inconnus.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ndava, province Mwaro

En date du 8 juin 2018, un corps sans vie de Raissa Mpunduyimana âgé de 18 ans, élève au Lycée Fota en 1^{ère} LM a été retrouvé sur la sous-colline Muramba, colline Gatsinga, zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, tout près de la rivière Kaniga. Selon des sources sur place, Raissa Mpunduyimana serait enceinte et avait disparu, il y'a quelques jours. Le motif de sa mort n'est pas encore connu.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matongo, province Kayanza

En date du 4 juin 2018, le matin, un corps sans vie d'un écolier âgé de 7 ans et résidant sur la sous-colline Macorwe, colline et commune Matongo, province Kayanza a été retrouvé dans un boisement d'eucalyptus de la colline Bihunge dans la zone Banga de la même commune. Selon des sources sur place, certaines parties du corps de la victime avaient été emportées par ses assassins. Quatre orpailleurs de cette localité ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Matongo pour enquête.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PAR DES AGENTS DU SNR ET DES PERSONNES NON IDENTIFIEES

Une personne enlevée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 6 juin 2018, un jeune homme prénommé Gilbert habitant la 3^{ème} avenue n° 30, quartier IX, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, a été enlevé par des hommes non identifiés à bord d'un véhicule immatriculé D254A IT. Il a été conduit vers une destination inconnue.

Une personne enlevée en commune Busiga, province Ngozi

L'information parvenue à la ligue Iteka en date du 9 juin 2018 indique qu'en date du 3 juin 2018, en zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, Nestor Nahimana surnommé Kiwi, ex-FAB, a été kidnappé par des agents du SNR. Les sources sur place indiquent que Nestor Nahimana a répondu à un appel téléphonique d'un inconnu lui invitant de se rendre en zone Rukeco et qu'il n'est pas revenu. Selon les mêmes sources, dès son arrivée sur le lieu, il a été embarqué dans un véhicule double-cabines de couleur blanche appartenant au SNR, en direction de Ngozi. Sa famille dit avoir cherché dans tous les cachots sans pouvoir le retrouver.

Une personne enlevée en commune et province Ngozi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 juin 2018 indique qu'en date du 31 mai 2018, dans le « village de paix » de Vyegwa, commune et province Ngozi, initié par le président Pierre Nkurunziza, Thaddée Nduwimana alias Kagabo, natif de la colline Kimenyi, zone Mugomera, commune et province Ngozi, habitant la ville de la même province, a été enlevé par des Imbonerakure dont Ndikumana Hassan alias Busigo ainsi qu'un chef collinaire de cette localité nommé

Manwangari, tous dirigés par Venant Miburo, responsable provincial du SNR à Ngozi. Selon des sources sur place, la victime avait été trompée que sa maison en construction était détruite, puis il a décidé de venir la vendre. Il a alors été arrêté accusé de saboter le projet du président de la République et d'avoir résidé au Rwanda. Selon les mêmes sources, Thaddée a été embarqué dans le véhicule du responsable provincial du SNR qui l'attendait à quelques mètres et qui l'a conduit dans un lieu inconnu. Sa famille a cherché partout mais en vain.

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 9 juin 2018, vers 18 heures, sur la colline Karama, commune Rango, province Kayanza, Novrice Bigirimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par quatre Imbonerakure dont Majambere qui dirigeait le groupe, un surnommé Ntosore et Bikorimana. Ils lui ont cassé le bras, ont crevé les pneus de son vélo et ont versé par terre le sucre qu'il venait d'acheter. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir voté « NON » au référendum constitutionnel.

Trois personnes torturées en commune Mutaho, province Gitega

En date du 6 juin 2018, sur la colline Kinyinya, commune Mutaho, province Gitega, trois personnes membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa dont Nestor et Elvis ont été attaquées et tabassées par un groupe de huit Imbonerakure. Selon des sources sur place, Nestor est hospitalisé à Mutaho.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Dix personnes arrêtées en commune Ntampangwa, Bujumbura Mairie

En date du 9 juin 2018, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages de la 6^{ème} à la 16^{ème} avenue, du n°60 au n°124 en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntampangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, dix personnes ont été arrêtées puis relâchées après avoir donné une rançon. A la 7^{ème} avenue, n° 97, lors de cette fouille perquisition, un policier s'est introduit dans une chambre d'une prénommée Jeannette, le téléphone de cette dernière a disparu et quand elle l'a dénoncé, elle a été arrêtée et mise au cachot de ladite zone.

Deux personnes arrêtées en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 5 juin 2018, deux hommes Musa et Silas de la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza ont été arrêtés par des Imbonerakure et le chef de la zone Musenyi à leur retour de la RDC. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'appartenir à une rébellion et ils ont été conduits au cachot de la commune avant leur arrivée dans leurs familles respectives. Ces deux hommes ont révélé qu'ils revenaient d'un camp de réfugiés en RDC.

1.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 4 juin 2018, vers 18 heures, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Nestor, Gédéon et Muhimpundu, tous Imbonerakure ont violé une fille prénommée F., âgée de 25 ans, originaire de la colline Gasekanya, zone Ntunda, commune Gitaramuka de la même province. Selon des sources sur place, les auteurs l'ont violée quand elle venait rendre visite à sa tante habitant à Kiranda. Deux présumés auteurs, Nestor et Gédéon ont été arrêtés et conduits au cachot de la police à Kiranda tandis que Muhimpundu avait pris le large. L'animateur communautaire prénommé Nestor, était accusé de non assistance à une personne en danger étant donné qu'il en a été informé et n'est pas intervenu et qu'il a même refusé d'accompagner la fille au CDS. Les mêmes sources ajoutent que tous les trois détenus ont été libérés en date du 7 juin 2018, après avoir été obligés de payer à la fille une somme de 90.000 fbu.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juin 2018 indique qu'en date du 29 mai 2018, sur la colline Rusha, commune Bukeye, province Muramvya, I. J. A. âgée de 5 ans a été violée par Longin Ndikumana âgé de 39 ans.

Deux personnes violées en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juin 2018 indique qu'en date du 29 mai 2018, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, M. A. I. âgée de 3 ans et C. B. I. âgée de 5 ans ont été violées par Fiacre Misigaro âgé de 18 ans.

1.6. VIOLATION DE LA LIBERTE DE CIRCULATION

Une route bloquée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 5 juin 2018, des Imbonerakure de la zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza ont érigé une barrière sur la RN 9 Bujumbura-Bubanza lors des travaux communautaires près du bureau de la commune Mpanda. Ils ont obligé tout passant (véhicules, cyclistes, motards, piétons,) à participer à ces travaux. Selon des sources sur place, ceux qui n'avaient pas de temps payaient à ces jeunes une somme allant de 500 à 1000 fbu pour continuer leur route.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée et une autre blessée en commune et province Bubanza

En date du 10 juin 2018, sur la sous-colline Caro, colline Buhororo, commune et province Bubanza, le prénommé Lionel a été tué par la population de cette localité et le prénommé Siméon a été blessé avec une lance au niveau des côtes et la troisième personne a pu s'échapper. Selon des sources sur place, Siméon a été conduit à l'hôpital Mpanda avec la lance dans les côtes. Ces 3 personnes étaient

allées voler une machine de fabrication de l'huile de palme sur cette colline. Selon les mêmes sources, la population a arraché des dents et écrasé les testicules de Lionel avant de le tuer.

Une personne tuée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 6 juin 2018, un prénommé Justin a été poignardé par un prénommé Claude de la 14^{ème} avenue, quartier Mirango II, zone urbaine de Kamenge l'accusant d'avoir uriné sur une clôture de sa parcelle. Selon des sources sur place, la victime a succombé de ses blessures. L'auteur présumé a été arrêté par des policiers au moment où la population voisine de la victime voulait se faire justice.

Une personne tuée en commune Songa, province Bururi

En date du 10 juin 2018, vers 12 heures, Emelyne Niyondiko, âgée de 17 ans, élève de la 1^{ère} année Pédagogique au lycée communal de Nyakigongo, a été tuée poignardée par un jeune homme qui serait son fiancé, Roger Nshimirimana, âgé de 25 ans, un coiffeur au centre Kiryama. Celui-ci est originaire de la province Karusi et a tenté de se suicider à l'aide du même poignard mais en vain car il a été légèrement blessé au niveau de la poitrine. Selon les sources sur place, les faits se sont produits dans un buisson en bas du Lycée communal Kiryama. Ce jeune homme accusait la victime de l'avoir abandonné pour préparer un mariage avec un militaire de la commune Matana. Selon les mêmes sources, Roger est sorti de l'Hôpital de Rutovu et a été mis au cachot par la police.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza

En date du 4 juin 2018, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, le corps sans vie d'une femme prénommée Candide, enseignante, mère de 3 enfants a été retrouvé dans la brousse. Selon des sources sur place, le corps de la victime était décapité et les poignets mutilés. Son mari, Adelin, enseignant à l'ECOFO Bwari a été arrêté pour des raisons d'enquêtes. Il est incarcéré à la prison centrale de Ngozi après être condamné à perpétuité.

Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 5 au 6 juin 2018, sur la colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, Vianney Ndimubakunzi, âgé de 34 ans, cultivateur, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été blessé à l'aide d'une lance au dos par un jeune Imbonerakure connu sous le sobriquet de Shetani. Selon des sources sur place, la victime a été attaquée parce qu'elle a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Les mêmes sources indiquent que l'auteur n'a pas été inquiété, la victime a été conduite au CDS Rukana pour bénéficier des soins médicaux.

Une patrouille nocturne des Imbonerakure en commune Muhanga, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juin 2018 indique qu'en date du 3 juin 2018, vers 1 heure du matin, au site de déplacés de Gisara, zone Mubogora, commune Muhanga, province Kayanza, un grand nombre d'Imbonerakure sont entrés dans le site pour y faire des patrouilles nocturnes. Les habitants du site ont pu attraper 8 Imbonerakure dont Cyrille, le chef de ces Imbonerakure qui portait des bottines et un béret militaire. Les habitants du site ont requis de l'aide aux militaires de la position Gisara. Les militaires ont saisi les effets militaires et les ont brûlés. Le

lendemain, l'administrateur communal est allé demander qu'ils soient pardonnés et ils ont été relâchés.

Une personne blessée en commune Bisoro, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juin 2018 indique que dans la nuit du 30 au 31 mai 2018, en commune Bisoro, un policier du nom d'Hermès Ndagijimana a tenté d'assassiner son collègue en lui tirant dessus. Selon des sources sur place, la victime a été touchée par 3 balles au niveau de la jambe. Les mêmes sources ajoutent que le présumé auteur était au cabaret du centre Bisoro appelé Kwirogero, et a commencé à menacer les clients en donnant l'ordre de rentrer vite. Un des clients est allé le dire au chef de poste et ce dernier a dépêché 3 policiers pour calmer la situation vers 20 heures. Au moment où le présumé auteur les a vus, il a chargé son fusil et a commencé à tirer, blessant par balles son collègue. Le lendemain, il a été condamné d'une peine de 7 ans et 6 mois de prison par le TGI Mwaro. La victime a été évacuée vers l'hôpital de Gitega pour bénéficier des soins de santé.

Une personne blessée en commune et province Gitega

En date du 4 juin 2018, sur la colline Bwoga, commune et province Gitega, Jean Paul Nduwarugira a blessé à la machette sa sœur Lyduine. Selon des sources sur place, cette dernière a été victime d'avoir refusé de vendre un lopin de terre familiale.

Une personne battue et blessée par la population en commune Musongati, province Rutana

En date du 9 juin 2018, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Cyprien Ntasano de la province Gitega, a été battu et blessé par les habitants de la localité qui l'ont attrapé en train de voler des bananes. Selon des sources sur place, la victime a été évacuée à l'hôpital de Kibuye et les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

III. ACTES D'INTIMIDATION

Intimidations en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 7 juin 2018, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, lors d'une prière collective organisée par le parti CNDD-FDD au stade de Gitaramuka, Claver Nkeshimana alias Ruhombo, chef de zone en même temps représentant communal de ce parti, a prononcé un discours menaçant les membres des autres formations politiques de l'opposition. Dans son discours de circonstance, il a dit que tous ceux qui n'appartiennent pas à ce parti ou qui ne veulent pas que son parti gagne les futures élections doivent déguerpir avant d'être traqués. Il a ajouté que « qu'il pleuve ou qu'il neige, le parti CNDD-FDD restera au pouvoir ».

IV. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des actes d'intimidation constituent une source de menaces à la population.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.